

Lundi 9 mars 2009

Infos. Village

Conseil municipal du 6 mars 2009 Principales décisions

Ruissellement sur le plateau de Fanican

Point de situation du dossier

Lancement d'une consultation d'un bureau d'études

Suite aux problèmes de ruissellement que nous rencontrons depuis quelques mois sur le plateau de Fanican, le Conseil municipal par délibération du 24 septembre 2008, a demandé l'assistance du Syndicat Mixte d'Etude et de Travaux pour l'Aménagement du Durgeon et de ses affluents. (SMETA)

A la suite de cette démarche, plusieurs réunions de concertation se sont déroulées en mairie, notamment avec les exploitants des parcelles de terrain agricole concernées, la Chambre d'agriculture, le Président, le vice Président et un technicien du SMETA.

Deux préétudes ont été diligentées par le SMETA, en vue de déterminer de façon sommaire les causes de ces ruissellements et les orientations à retenir pour régler correctement ce problème.

- L'une à un Pédologue du GRAPE de Franche-Comté, M Christian BARNEOUD.
- L'autre à un Hydraulicien, M. Daniel SALOMON du Bureau d'étude HYDRAULICANA.

Par ailleurs, la Chambre d'agriculture a été sollicitée pour déterminer la faisabilité d'une suppression des cultures de printemps, ou une remise en herbe des parcelles agricoles.

Les rapports de ces spécialistes soulignent un terrain propice à ce type de phénomène, accentué par des précipitations de plus en plus importantes et extrêmement violentes, et concluent à la nécessité de réaliser des travaux d'aménagement pour limiter et canaliser ces eaux de ruissellement.

Le bureau du SMETA, réuni le 3 mars dernier, a décidé de proposer au conseil syndical du 17 mars 2009, de ne pas donner une suite positive sur la prise de maîtrise d'ouvrage de l'étude demandée par la commune de Villeparois.

En revanche, le Président du SMETA, proposera de nous appuyer de façon informelle dans la conduite d'une telle étude.

Au vu des démarches que nous avons entreprises, depuis plusieurs mois, le Conseil municipal a décidé qu'il

convenait d'assurer nous même la maîtrise d'ouvrage de ce dossier afin de réduire, au plus vite les risques liés à ces ruissellements.

Les préétudes réalisées, et les différentes réunions de travail que nous avons provoquées avec le SMETA, la chambre d'agriculture et les exploitants agricoles ont permis de retenir deux pistes de travail





• Mise en œuvre, dans un court délai, d'aménagements selon des techniques douces permettant d'améliorer la dispersion du flux hydraulique et la réduction des charriages.

• Lancement d'une consultation de bureaux d'études, en vue de définir les aménagements à réaliser, pour protéger les maisons du lotissement contre le risque inondation et d'en assurer la maîtrise d'œuvre.

Le suivi de ce dossier a été confié à la Commission communale chargée de l'aménagement du territoire qui s'appuiera sur les compétences techniques du SMETA et de la CCAV.

Budget communal : Restes à réaliser 2008

Compte de gestion 2008 - Compte administratif 2008

Affectation des résultats

Les dépenses de fonctionnement 2008 du budget communal sont arrêtées à hauteur de 112 280.97 €, soit une progression de 0.76 % par rapport à l'année 2007.

Hors amortissement, les dépenses s'élèvent à 63 455.62 €, soit une augmentation de 2.20% par rapport à 2007.

La progression des charges de personnel (+12.12%) s'explique par le remplacement de la secrétaire de Mairie, en congé maternité pendant plusieurs mois. Cette charge est partiellement compensée par des remboursements d'indemnité journalière, par la CPAM et notre assurance.

La souscription d'un nouveau contrat d'assurance, depuis l'achat d'un tracteur tondeuse explique en partie la progression du compte 616. Cette nouvelle charge est ensuite répartie entre les communes de

Résultats	Budget communal initial 2008			Résultats
Dépenses	Excédent d'investissement 2008 : 4 259.28 €		Recettes	
180 517.53 €				184 776.81 €
76 135.00 €	Restes à réaliser		Restes à réaliser	0.00 €
0 €	Déficit 2007 0 €	Investissement Budget initial 177 253 €	Excédent 2007 84 979 €	84 979.46 €
95 555.99 €	Dépenses d'équipement 170 262 €		Emprunts 21 754 €	25 000.00 €
8 826.54 €	Remboursement. Capital des emprunts 6 991 €		Subventions 2 300 €	2 500.00 €
0.00 €	Dépenses d'ordre d'investissement 0 €		Recette d'ordre d'investissement 48 826 €	48 825.35 €
48 825.35 €	Dépenses d'ordre de fonctionnement 48 826 €	+ Auto financement – 48 826 €	Recettes d'ordre de fonctionnement 0 €	0.00 €
32 649.24 €	Dépenses de personnel 33 245 €		Impôts locaux 47 630 €	55 686.52 €
337.00 €	Subventions versées 3 902 €		Dotations de l'Etat 36 932 €	40 334.44 €
2 695.65 €	Intérêts des emprunts 2 269 €		Autres recettes de fonctionnement 2 125 €	3 729.30 €
0.00 €	Déficit 2007 0 €	Fonctionnement Budget initial 2008 126 217 €	Excédent 2007 39 530 €	36 530.95 €
112 280.97 €	Budget communal : Résultat de clôture 2008 27 000.24 €			139 281.21 €

Coulevon et Villeparois.

La souscription d'un nouvel emprunt (25 000 €) destiné à financer les aménagements esthétiques du réseau électrique est à l'origine de l'augmentation des charges financières (+ 4.36%)

La réparation de plusieurs lampes d'éclairage public a nécessité des crédits supplémentaires au compte 615 (+8.16 %)

Ces augmentations ont été, en grande partie compensées par des économies sur les postes achat, documentation, honoraires, relations publiques et sur les autres charges de gestion courantes.

Concernant les amortissements, nous vous rappelons que la commune amorti une partie des investissements depuis 2007. Sont notamment amortis les bâtiments, les matériels, le mobilier. Depuis 2007, nous régularisons chaque année une partie des amortissements non réalisés avant 2007. Ceci explique le montant important de ce poste de dépense dans la section de fonctionnement et qui constitue la totalité de notre autofinancement pour la section d'investissement.

Ce budget 2008 dégage un excédent de 27 000.24 € qui seront reportés en totalité sur le budget 2009.

Les recettes de fonctionnement arrêtées à hauteur de 99 750.26 € sont en baisse de 5.93% par rapport à 2007. Cette variation est imputable à l'absence de vente de bois (-86.58%) et une réduction des impôts et taxes (-4.76%)

Les dépenses de la section d'investissement du budget communal 2008, restes à réaliser compris, sont arrêtées à hauteur de **180 517.53 €** soit une baisse de 50.03% par rapport à 2007.

En 2007, le chapitre 20 – immobilisations incorporelles avait enregistré la subvention exceptionnelle de 118 132 € versée au service de l'eau potable pour financer les travaux de mise en conformité et d'extension du réseau.



Le poste 21 immobilisations corporelles, enregistre notamment les matériels achetés en commun avec la commune de Coulevon (Tracteur, tondeuse, épandeur à sel, remorque) d'où sa progression importante (+63.19%)

Le tableau ci-dessus détaille l'état d'avancement des différentes opérations d'investissement en cours et les crédits consommés.

74 050 € sont d'ores et déjà mobilisés pour les opérations commencées ou en cours d'étude.

Les recettes d'investissement, excédent antérieur compris, sont arrêtées à hauteur de **184 776.81 €**, soit une diminution de 49.34%.

Ces recettes proviennent pour l'essentiel du remboursement de la TVA sur les investissements réalisés en 2006, de la taxe sur les permis de construire, de subventions du département sur les travaux de voirie, des amortissements et d'un emprunt de 25 000 € destiné à financer les travaux d'aménagements esthétiques du réseau électrique.

Budget communal										
Nature	2007	2008	Structure	Variation	Comptes	Nature	2007	2008	Variation	
DEPENSES						RECETTES				
	111 436,95 €	112 280,97 €	100,00%	0,76%			106 036,67 €	99 750,26 €	-5,93%	
DEPENSES REELLES (HORS AMORTISSEMENTS)						FONCTIONNEMENT				
	62 087,35 €	63 455,62 €	56,52%	2,20%						
606	Achat	7 834,30 €	7 370,53 €	6,56%	-5,92%	013	Atténuation de charges	863,55 €	2 734,83 €	216,70%
611	Contrat prestations de service	- €	- €	0,00%			Opération d'ordre entre section	445,84 €	- €	-100,00%
613	Location	256,47 €	264,14 €	0,24%	2,99%	70	Produits des services	7 282,23 €	977,40 €	-86,58%
615	Entretien et réparation - maintenance	3 898,66 €	4 216,70 €	3,76%	8,16%	73	Impôts et taxes	58 470,62 €	55 686,52 €	-4,76%
616	Prime d'assurance	950,73 €	1 140,86 €	1,02%	20,00%	74	Dotations et participations	38 783,63 €	40 334,44 €	4,00%
618	Documentation	517,93 €	359,40 €	0,32%	-30,61%	75	Autres produits de gestion courante	9,89 €	9,96 €	0,71%
622	Honoraires	1 616,81 €	405,65 €	0,36%	-74,91%	76	Produits financiers	6,91 €	7,11 €	2,89%
623	Publications relations publiques	2 147,59 €	1 764,76 €	1,57%	-17,83%	77	Produits exceptionnels	174,00 €	- €	-100,00%
625	Voyages et déplacements			0,00%		79	Indemnités pour sinistre			
626	Frais postaux et télécommunications	1 632,72 €	1 775,10 €	1,58%	8,72%					
627	Services bancaires	0,60 €	0,60 €	0,00%	0,00%					
628	Services extérieurs	888,08 €	995,69 €	0,89%	12,12%					
635	Impôts et taxes	372,00 €	314,00 €	0,28%	-15,59%					
637	Autres impôts et taxes	311,02 €	368,49 €	0,33%	18,48%					
012	Charges de personnel	28 096,91 €	32 649,24 €	29,08%	16,20%					
65	Autres charges de gestion courante	10 384,77 €	9 134,81 €	8,14%	-12,04%					
66	Charges financières	2 582,92 €	2 695,65 €	2,40%	4,36%					
67	Charges exceptionnelles	595,84 €		0,00%	-					
68	Amortissements	49 349,60 €	48 825,35 €	43,48%	-1,06%					
	Coefficient d'épargne > 0,2	0,4304	0,3634				EXCEDENT/DEFICIT de l'exercice	- 5 400,28 €	- 12 530,71 €	132,04%
	Coef de rigidité structurelle <0.60	0,3380	0,4262				Excédent reporté N-1	44 931,23 €	39 530,95 €	-12,02%
							Résultat de clôture	39 530,95 €	27 000,24 €	-31,70%



Articles	Chapitres	O/R	Services	Désignation articles	Total Budget initial + DM 2008	Réalisé 2008	OP soldées	Reportés 2008/2009
Dépenses Budget communal Investissements (Détail par opération)								
001	001			Solde d'exécution d'investissement reporté	- €			
Total 001 Solde d'exécution d'investissement reporté					- €	- €		- €
192	040			Plus/moins value cession d'immobilisation	- €			
Total 040 Opération d'ordre entre section					- €	- €		- €
1641	16			Emprunts en Euros	8 827,00 €	8 826,54 €		
Total 16 Remboursement d'emprunts					8 827,00 €	8 826,54 €		- €
Total 20 Immobilisations incorporelles					- €	- €		- €
2112	21	030		Terrains de voirie	1 093,00 €			
2117	21	032		Bois, forêts	3 953,00 €	1 867,35 €		2 085,00 €
21571	21	049		Matériels roulants	- €			
21578	21	30		Autre matériel et outillage		464,59 €		
21578	21	049		Autre matériel et outillage	7 500,00 €	6 872,05 €		
Total 21 Immobilisations corporelles					12 546,00 €	9 203,99 €		2 085,00 €
2315	23	030		Programme voirie 2003/2007	31 800,00 €	31 832,96 €	x	- €
2315	23	039		Aménagement espace Fanican	28 407,00 €	- €		28 407,00 €
2315	23	042		Programme espaces verts 2005/2008	4 008,00 €	730,96 €		3 277,00 €
2315	23	047		Aménagement esthétique 6ème tranche	11 328,00 €	11 327,14 €	x	
2315	23	048		Extension éclairage public rue des Sources	31 865,00 €	31 864,19 €	x	
2315	23	051		Programme voirie 2008/2015	37 498,00 €	2 631,20 €		34 866,00 €
2315	23	052		Extension éclairage public rue de Fanican	7 500,00 €	- €		7 500,00 €
2315	23	053		Mise en place d'un génie civil de télécommunication 6ème tranche rue des sources	7 966,00 €	7 965,55 €	x	
Total 23 Immobilisations en cours					160 372,00 €	86 352,00 €		74050,00 €
Total investissement 2008					181 745,00 €	104 382,53		76 135,00



**SERVICE DE L'EAU POTABLE
RESTES A REALISER
COMPTE DE GESTION 2008
COMPTE ADMINISTRATIF 2008
AFFECTATION DES
RESULTATS**

Les dépenses d'exploitation du service de l'eau potable sont arrêtées à hauteur de **17 768.52 €** soit une progression de **6.25%** par rapport à 2007. Cette évolution est principalement imputable à l'augmentation du prix de l'eau achetée à la société GAZ et EAU (+2.02%), une augmentation des quantités d'eau achetée (+2.75%) et de nouvelles charges financières, conséquence de la souscription d'un emprunt de 60 000 € destiné à financer le renforcement du réseau rue des sources.

Les recettes de fonctionnement sont arrêtées à hauteur de **22 332.88 €**, soit une progression de 22.66% par rapport à 2007. Cette progression s'explique essentiellement par l'évolution des consommations (+26.58%) et une légère augmentation des tarifs (1.887 % pour les consommations < 120 M3)

Les dépenses d'investissement du service de l'eau potable sont arrêtées à hauteur de **119 376 € restes à réaliser et déficit antérieur compris**, soit une diminution de 63.17%.

SERVICE DE L'EAU POTABLE CA											
Nature		2007	2008	Structure	Variation		Nature		2007	2008	Variation
EXPLOITATION											
	DEPENSES de l'exercice	16 723,14 €	17 768,52 €	100,00%	6,25%		RECETTES de l'exercice	18 206,69 €	22 332,88 €	22,66%	
6061	Fourniture non stockable (Achat d'eau au Breuchin)	6 271,66 €	6 573,73 €	37,00%	4,82%	701 1	Vente d'eau	14 122,32 €	17 765,16 €	25,79%	
6063	Fournitures d'entretien	179,88 €	- €	0,00%	- 100,00%	701 2	Taxe et redevances		367,99 €		
6071	Compteurs			0,00%		706 4	Location compteur	2 142,00 €	2 257,36 €	5,39%	
615	Entretien et réparation	136,56 €	86,66 €	0,49%	-36,54%	777	Quote-part des subventions d'investissement virée au compte de résultat	1942,37	1942,37	0,00%	
618	Divers	442,63 €	391,72 €	2,20%	-11,50%						
63	Autres impôts et taxes (Participation au Breuchin)	4 275,50 €	4 275,50 €	24,06%	0,00%						
66	Charges financières		1 024,00 €	5,76%							
673	Titres annulés	- €		0,00%							
681	Dotations aux amortissements	5 416,91 €	5 416,91 €	30,49%	0,00%						
	DEFICIT DE L'EXERCICE	- €	- €				EXCEDENT de l'exercice	1 483,55 €	4 564,36 €	207,66%	
							Excédent reporté N-1	3 369,95 €	4 853,50 €	44,02%	
							Résultat de clôture	4 853,50 €	9 417,86 €	94,04%	

Les recettes d'investissements sont arrêtées au 31/12/2008, restes à réaliser compris, à hauteur de **115 267.40 €**

Le détail des opérations et des restes à réaliser est présenté dans le tableau ci-dessus.



Service de l'eau potable Section investissement (détail par opération)

Articles	Chapitres	O/R	Services	Désignation articles	Réalisé	Restes à réaliser 2008	Opér Soldées
Dépenses d'investissement							
001	001			Déficit antérieur reporté			
Total 001 Déficit antérieur reporté					- €	- €	
1022	10			Fonds globalisés d'investissement			
Total 10 Dotations fonds divers, réserves							
1391	13			Subvention d'équipement	1 942,37 €		
Total 13 Subventions d'investissement					1 942,37 €	- €	
1641	16			Emprunts en euro	4 405,81 €		
1688	16			Intérêts courus			
Total 16 Emprunts et dettes assimilées					4 405,81 €	- €	
2315-23	23		23	Extension réseau tranche 1,2 &3	1 652,87 €		X
2315-28	23		28	Branchements 2001-2007	296,04 €		X
2315-46	23		46	Extension réseau tranche 4	38 241,84 €		
2315-50	23		50	Branchements 2008-2015	- €	5 000,00 €	
Total 23 Immobilisations en cours					40 190,75 €	5 000,00 €	
TOTAL DEPENSES					46 538,93 €	5 000,00 €	
Recettes d'investissement							
002	002			Excédent reporté			
Total 002 Excédent antérieur reporté					- €	- €	
1022	10			Fonds globalisés d'investissement	10 013,00 €		
1068	10			Excédent de fonctionnement			
Total 10 Dotations fonds divers, réserves					10 013,00 €	- €	
131	13			Subventions d'équipement	11 162,49 €	5 791,00 €	
Total 13 Subventions d'investissement					11 162,49 €	5 791,00 €	
1641-23	16			Emprunts en Euros		22 884,00 €	
1641-46	16				60 000,00 €		X
Total 16 Emprunts et dettes assimilées					60 000,00 €	22 884,00 €	
28158	28158			Autres amortissements	5 416,91 €		
Total 28 Amortissement des immobilisations					5 416,91 €	- €	
TOTAL RECETTES					86 592,40 €	28 675,00 €	



**SERVICE DE
L'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF
RESTES À REALISER
COMPTE DE GESTION 2008
COMPTE ADMINISTRATIF 2008
AFFECTATION DES
RESULTATS**

Les dépenses d'exploitation du service de l'assainissement 2008 sont arrêtées à hauteur de 9 130.90 €, soit une progression de 2.31% par rapport à 2007. Cette progression s'explique en grande partie par l'évolution des coûts de traitement des eaux usées par la Communauté de Communes de l'Agglomération de Vesoul (+7%) partiellement compensée par la réduction des charges financières

Les recettes de fonctionnement sont arrêtées à hauteur de 9 471.89 € soit une progression de 6.13 %

Cette progression s'explique par l'augmentation des tarifs (+3.71%) et des consommations facturées (+5.37%)

Pour la première année depuis sa création, l'équilibre financier de ce service est assuré avec un petit excédent de 340.99 €

Les dépenses d'investissement arrêtées à hauteur de 3 173.16 € ne concernent que le remboursement du capital de l'emprunt et l'amortissement des subventions.

Les recettes d'investissement arrêtées à hauteur de 25 338.25 € soit une diminution de 2.45% comprennent essentiellement les amortissements et l'excédent antérieur reporté. Aucun reste à réaliser n'a été comptabilisé.

SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT											
Nature		2007	2008	Structure	Variation	Comptes	Nature		2007	2008	Variation
FONCTIONNEMENT											
DEPENSES		8 924,83 €	9 130,90 €	100,00%	2,31%		RECETTES		8 924,83 €	9 471,89 €	6,13%
615	Entretien réparation	- €	- €	0,00%		7012	Redevance pour modernisation des réseaux			244,42 €	
637	Autres impôts et taxes	5 293,87 €	5 664,44 €	62,04%	7,00%	7061	Redevance assainissement	7 397,60 €	8 561,66 €	15,74%	
6611	Charges financières	856,33 €	546,16 €	5,98%	-36,22%	74	Subvention d'exploitation Budget communal	672,50 €	- €	-100,00%	
6612	ICNE		145,67 €	1,60%		76	Produits financiers (ICNE)	231,49		-100,00%	
668	Frais financiers	- €	- €	0,00%		777	Quote-part des subventions d'investissement virée au compte de résultat	623,24	665,81	6,83%	
673	Titres annulés	- €	- €	0,00%		778	Autres produits exceptionnels				
681	Dotations aux amortissements	2 774,63 €	2 774,63 €	30,39%	0,00%						
002	Déficits antérieur reporté	- €	- €			002	Excédent antérieur reporté	- €	- €		
	Déficit GLOBAL	- €					EXCEDENT GLOBAL	- €	340,99 €		
INVESTISSEMENT											
DEPENSES		3 241,55 €	3 173,16 €	100,00%	-2,11%		RECETTES		25 975,81 €	25 338,25 €	-2,45%
001	Déficit antérieur reporté	- €	- €	0,00%		001	Excédent antérieur reporté	14 551,04 €	22 544,62 €	54,93%	
1391	Subventions d'équipement inscrites au compte de résultat	623,24 €	665,81 €	20,98%	6,83%	1022	FTCVA	2 075,00 €	19,00 €	-99,08%	
16	Emprunts et dettes assimilées	2 618,31 €	2 507,35 €	79,02%	-4,24%	1068	Excédent de fonctionnement affecté	- €	- €		
2315	Immobilisations en cours	- €	- €	0,00%		131	Subvention d'investissement	6 385,50 €	- €	-100,00%	
						1644	Emprunt				
	Restes à réaliser	- €	- €	0,00%		1688	Intérêts courus	189,64	- €	-100,00%	
						2315	Installations techniques	- €	- €		
						2815	Amortissements des immobilisations	2 774,63 €	2 774,63 €	0,00%	
							Restes à réaliser	- €	- €		
	DEFICIT GLOBAL	- €					EXCEDENT GLOBAL	22 734,26 €	22 165,09 €	-2,50%	



Lotissement communal
« Les Coteaux de la roche »
RESTES À REALISER
COMPTE DE GESTION 2008
COMPTE ADMINISTRATIF 2008
AFFECTATION DES
RESULTATS

Tous les travaux de viabilisation du lotissement « les coteaux de la Roche » sont maintenant terminés à l'exception des travaux de finition (revêtement définitif de voirie, Lampadaires d'éclairage public et espaces verts) qui seront réalisés après la construction des habitations.

A ce jour, aucune vente n'est encore réalisée.

M le Préfet de la Haute Saône maintien toujours le périmètre d'implantation d'un éventuel contournement long de VESOUL par la Nationale 19. Cette décision pèse lourdement sur la vente des parcelles, et augmente de façon très importante nos frais financiers (7 422 € en 2008)

Le montant des dépenses d'investissement, arrêté à 330 021.26 € au 31/12/2008 représente le coût de viabilisation de ce lotissement, acquisition des terrains comprise.

LOTISSEMENT "LES COTEAUX DE LA ROCHE" CA 2008										
Dépenses						Recettes				
Nature	2007	2008	Structure	Variation	Comptes	Nature	2007	2008	Variation	
FONCTIONNEMENT										
	DEPENSES	233 047,48 €	337 443,26 €	100,00%	44,80%		RECETTES	233 047,48 €	337 443,26 €	44,80%
	Solde d'exécution reporté	55 556,72 €	- €	0,00%	-100,00%	7166	Variation des encours de production de biens	232 237,02 €	330 021,26 €	42,11%
6015/011	Terrains à aménager	66 701,69 €	- €	0,00%	-100,00%	796	Transferts de charges financières	810,46 €	7 422,00 €	815,78%
6045/011	Achat d'études - Prestation de service	14 704,22 €	7 685,24 €	2,28%	-47,73%	7015	Vente de terrains aménagés	- €		
605/011	Travaux	94 000,00 €	82 426,93 €	24,43%	-12,31%					
608/011	Frais accessoires sur terrain en cours d'aménagement	1 274,39 €	250,07 €	0,07%	-80,38%					
7133/042	Variation des encours de production de biens		232 237,02 €	68,82%						
608/043	Frais accessoires sur terrain en cours d'aménagement		7 422,00 €	2,20%						
6615/66	Intérêts ligne trésorerie	810,46 €	7 422,00 €	2,20%	815,78%					
DEFICIT GLOBAL		- €	- €			EXCEDENT GLOBAL		- €	- €	
INVESTISSEMENT										
	DEPENSES	232 237,02 €	330 021,26 €	100,00%	42,11%		RECETTES	- €	232 237,02 €	ND
3351	Terrains	116 722,26 €	116 722,26 €	35,37%	0,00%	3351	Terrains		116 722,26 €	ND
3354	Etudes, prestations de service	20 083,07 €	27 768,31 €	8,41%	38,27%	3354	Etudes, prestations de service		20 083,07 €	ND
3355	Travaux	94 000,00 €	176 426,93 €	53,46%	87,69%	3355	Travaux		94 000,00 €	ND
33581	Frais accessoires	621,23 €	871,30 €	0,26%	40,25%	33581	Frais accessoires		621,23 €	ND
33586	Frais financiers	810,46 €	8 232,46 €	2,49%	915,78%	33586	Frais financiers		810,46 €	ND
						1641	Emprunts en Euros		- €	
DEFICIT GLOBAL		232 237,02 €	97 784,24 €		-57,89%	EXCEDENT GLOBAL				ND

Fixation des taux d'imposition des trois taxes locales en 2008

	Bases d'imposition de 2008	Bases d'imposition prévisionnelles pour 2009	Taux	Produit fiscal attendu
Taxe d'habitation	190 821	199 600	8.70%	17 365 €
Taxe foncière (bâti)	101 488	113 800	17.10%	19 460 €
Taxe foncière (non bâti)	8 014	9 100	49.22%	4 479 €
Allocations compensatrices				1 826 €
Total				43 130 €

Le Conseil municipal a décidé de maintenir les taux d'imposition 2008



Ajustement des tarifs 2009 des services publics

Comme chaque année, le Conseil municipal a été invité à se prononcer sur l'ajustement des tarifs applicables dans l'année, notamment pour les services de l'eau et de l'assainissement. Ces ajustements de tarifs ont pour but d'assurer l'équilibre

financier de ces services afin d'éviter le recours à

des subventions d'équilibre par le budget communal et donc par l'impôt.

Ce principe « Qui consomme, paye » semble admis par une majorité de nos concitoyens et même fortement souhaité pour d'autres services tel que les ordures ménagères.

Cet ajustement ne nous dispense pas de gérer au plus près les dépenses de ces services et chacun peu participer à cet effort en surveillant, par exemple, fréquemment son compteur d'eau et en signalant rapidement toute fuite sur le réseau.

Cette année nous devons faire face à deux augmentations :

- L'une concerne l'achat d'eau potable à la société GAZ et EAUX, concessionnaire du réseau du BREUCHIN. Les tarifs 2009 ont été revalorisés de 4% conformément à son marché signé avec le syndicat. Cette augmentation représente pour notre service des eaux une dépense supplémentaire d'environ 260 € qui sera répercutée sur la partie fixe de votre abonnement soit une augmentation de 2,78 € par branchement et par an. Le tarif du M3 d'eau consommé n'est pas modifié.

- La deuxième augmentation concerne le service assainissement. Le coût global de traitement des eaux usées de notre réseau passera en 2009 de **5 664 € en 2008 à 8400 €.**

Plusieurs explications sont à donner :

Depuis la construction de la nouvelle station d'épuration, la CCAV avait décidé de forfaitiser la participation des communes, quelque soit leur consommation d'eau, et d'augmenter ce forfait tous les ans de 7% pendant plusieurs années afin de prendre en compte la charge supplémentaire que représente cette nouvelle station. Cette forfaitisation avait également été décidée suite la disparition de

l'Union Beurrière qui représentait une très grosse consommation d'eau. L'objectif était d'assurer des recettes relativement stables pendant toute la durée de montée en charge de la nouvelle station.

Aujourd'hui, la CCAV doit faire face à un déficit de plus en plus important, comblé par une subvention du budget général (Ce qui est totalement interdit par la loi pour les grosses collectivités). Il a donc été décidé de revenir à la situation d'avant la nouvelle station en facturant aux communes les coûts d'assainissement en fonction des consommations d'eau potable rejetée dans le réseau et d'ajuster les tarifs pour revenir à l'équilibre financier.

De nombreux élus ont protesté et évoqué la taille de la station, la qualité des réseaux, mais personne n'a proposé de solution miracle, simple, pas coûteuse et immédiate.

Pour notre part, nous avons demandé que les coûts de fonctionnement de cette station soit examinés de près et que des recherches d'économie soient réalisées comme on a pu le faire pour le service des ordures ménagères. Nous avons également proposé que des mesures incitatives fortes soient prises, pour que les communes améliorent leurs réseaux.

A la décharge de la CCAV et des prévisionnistes qui ont conçu cette station, il faut rappeler :

Que cet équipement est réalisé pour au moins 30 ans et qu'il convenait de tenir compte de l'évolution de la population de la CCAV .

Que les consommations d'eau ont beaucoup diminué sur le territoire de la CCAV, mais que les charges fixes de cette station sont toujours là.

Que la qualité de l'eau, dans le Durgeon, en amont de l'agglomération s'est fortement amélioré et que la qualité de notre environnement a aussi un coût.



Pour notre village, cette augmentation de notre contribution globale est accentuée par l'augmentation de la population (Comme un certain nombre de communes de la CCAV). Cette augmentation de la population génère également des consommations d'eau supérieures et donc des recettes supplémentaires pour notre service assainissement.

Pour maintenir l'équilibre financier de ce service à son niveau actuel Il a été décidé de procéder aux augmentations suivantes

	2008	2009
Part fixe	38.72 €	47.63 €
Prix du M3 rejeté	0.56 €	0.69 €

Pour un ménage moyen consommant 120 m3 d'eau par an, ces augmentations de tarif se traduiront par une dépense supplémentaire annuelle de **24,51 €**.

Cette décision a été prise à la majorité par le conseil municipal (3 contre, 1 abstention et 6 pour)

Ces augmentations de tarif ne concernent pas les agriculteurs, qui ont leur propre système d'épuration.

Les autres tarifs communaux n'ont pas été modifiés.

Attribution de subventions

Voyages scolaires

Participation financière pour un voyage scolaire en Angleterre du 16 au 21/02/2009 sollicitée par le Lycée des Haberges le 16/02/2009 Une élève résidente à Villeparois est concernée	30.00 €
Participation pour un voyage scolaire à TREVENEUC du 3 au 9 mai 2009 sollicitée par le Collège Jacques BREL le 12/02/2009 Deux élèves résidentes à Villeparois sont concernées	30.00 € par élève

Service de l'Eau potable Ouverture de Crédits

En 2008 plusieurs déplacements de branchement d'eau potable ont été réalisés dans le cadre de notre politique de mise en conformité des branchements et à la demande de particuliers qui réalisaient des travaux dans leur logement.

Ces travaux étant plus importants que prévus, les crédits reportés sur l'exercice 2009 au titre des restes à réaliser seront insuffisants.

Le conseil a donc autorisé l'ouverture d'une ligne de crédit à hauteur de 2 000 € afin de régler les factures. Ces crédits seront repris au budget primitif 2009.



Adhésion au service de Médecine de prévention du centre de gestion

Compte tenu des difficultés rencontrées par les collectivités territoriales de Haute-Saône quant à la surveillance médicale des agents territoriaux, jusque là assurée par les services de la Mutualité Sociale Agricole, le centre de gestion de la fonction publique a décidé d'assurer lui-même ce service et

de le proposer aux communes.

Le conseil Municipal a retenu cette proposition et autorisé le Maire à signer la convention avec le centre de gestion.

Informations diverse

Remaniement du cadastre

Les travaux de remaniement effectués par les services du cadastre sont maintenant terminés.

Les propriétaires recevront dans les prochaines semaines un relevé détaillé de leur propriété mis à jour en fonction des relevés effectués par les géomètres et des indications fournies sur le terrain.

Les nouveaux plans d'ensemble seront affichés et consultables à la Mairie du 14 avril 2009 au 17 mai 2009 aux heures d'ouverture du secrétariat ou sur rendez-vous.

Les géomètres recevront le public en mairie du 1er mai 2009 au 17 mai 2009, les lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12 h, le jeudi de 14h à 17 h, les samedi et dimanche de 9h à 12 h.

Planning des collectes décalées

- Le mardi 14 juillet étant férié, la collecte du verre sera décalée au lundi 13 juillet 2009
- Le mercredi 11 novembre étant férié, la collecte des ordures ménagères et des emballages ménagers recyclables sera décalée au jeudi 12 novembre 2009
- Le vendredi 25 décembre étant férié, la collecte des emballages ménagers recyclables sera décalée au mardi 22 décembre 2009

Orientations budgétaires 2009

Depuis quelques semaines, notre collectivité a lancé une consultation de bureau d'étude, en vue de réaliser un schéma d'aménagement général du village. Cette consultation a pour support un programme établi, avec l'assistance de la DDE, la commission chargée de l'aménagement du territoire, et validé par le conseil municipal.

Dans les mandats précédents, les municipalités successives se sont surtout attachées à doter la commune de réseaux de bonne qualité, de construire des équipements indispensables, ou rénover le patrimoine existant.

A titre d'exemple, on se rappelle de la mairie, de la chapelle, de l'atelier communal, du réseau d'assainissement, du réseau d'eau potable, de l'aménagement esthétique de tous les réseaux électriques et téléphoniques, de l'éclairage public, du lavoir, etc.

Maintenant, il serait souhaitable de s'occuper, de la voirie en très mauvais état, des espaces publics, de la sécurité, des déplacements, de l'habitat et mettre en valeur toute la richesse de notre patrimoine, autrement dit, faire de notre village un espace de haute qualité humaine.

Pour atteindre cet objectif, qui demandera sans doute plusieurs mandats, nous avons décidé d'élaborer, avec l'aide de spécialistes un schéma directeur sur l'ensemble du village, un fil conducteur, qui nous permettra de réaliser des projets cohérents. Ce projet ne doit pas être le projet du Maire et de quelques élus, mais notre projet à tous. C'est pourquoi le programme que nous avons fixé au bureau d'étude prévoit une

large concertation, différents scénarii d'aménagement, des réunions publiques de présentation des études, etc.

Nous souhaitons donc que tous ceux qui se sentent concernés par l'aménagement de leur espace de vie, se mobilisent et nous apportent leur aide.

La remise des offres est fixée au 19 mars 2009. Si cette consultation est fructueuse, le bureau d'étude retenu par la commission d'appel d'offres, pourra se mettre rapidement au travail.

Opérations Façades



Dans sa session du 10 décembre 2008, la Communauté de communes de l'agglomération de Vesoul a adopté une politique nouvelle de soutien aux opérations de réhabilitation des façades. Cette politique concerne essentiellement les centres anciens et se traduira par une aide financière accordée aux propriétaires ou locataires qui souhaitent réaliser un ravalement de la façade de leur maison, ou réhabiliter des éléments d'architecture remarquables.

Grâce à ce dispositif, les particuliers pourront obtenir une aide égale à 20% ou 25 % du coût des travaux, plafonné à 20 000 € ou 25 000 € (selon le type de travaux retenus)

Pour tous renseignements s'adresser au service urbanisme de la CCAV : 03.84.97.12.97

Le CAUE, chargé d'assurer la promotion de cette politique, organisera dans les prochaines semaines, des réunions d'information.

Pour notre village, sont concernées par cette politique :

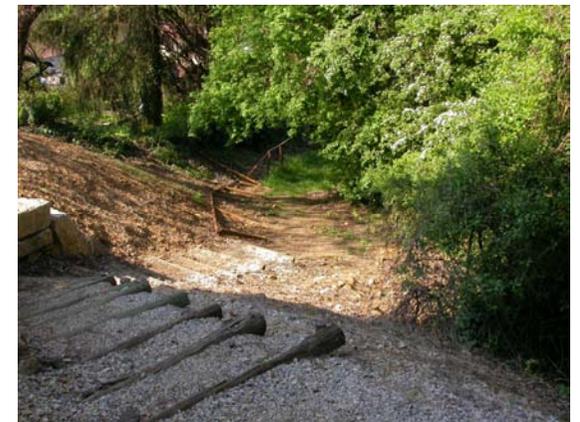
- ❖ La rue des Sources du N° 20 au N° 62 et en face
- ❖ La rue du Bâtard

Ça marche...

Elisabeth MARCHAL, nouvelle retraitée, propose d'organiser quelques ballades pour découvrir un peu mieux notre environnement immédiat et pour les plus courageux des sorties dans les Vosges sur chemins balisés.

Voilà une belle initiative, qui devrait plaire à tous ceux qui arpentent les chemins pierreux de notre commune.

Si cette idée vous séduit, n'hésitez pas à prendre contact avec Elisabeth, 4 rue des Sources ou inscrivez-vous à la mairie.



Sites Internet, du nouveau

Notre site Internet n'est plus accessible à son adresse habituelle <http://www.vi.va.fr>

La société qui hébergeait ce nom de domaine a



semble t-il quelques problèmes. Heureusement la société qui héberge le site lui-même va très bien.

Provisoirement, vous pouvez donc vous rendre sur notre site à l'adresse suivante :

<http://viva.vlook.venigo.fr>

L'acquisition d'un nouveau nom de domaine est en cours et dès que les formalités administratives seront réglées, vous pourrez vous rendre sur notre site à l'adresse suivante :

<http://www.villeparois.fr>

La Communauté de Communes de l'Agglomération des VESOUL, procède également à la modernisation de son site Internet. Présenté en avant première aux maires de l'agglomération, ce site sera beaucoup plus convivial, dynamique, facile d'accès et sera régulièrement mis à jour par un agent de la CCAV, spécialement formé à cette tâche.

Vous y trouverez de nombreuses informations sur l'agglomération, ses services et des pages spécialement réservés aux communes.

L'association VI – VA Village d'Ici – Village d'Asie, C'est fini.

VI=VA, un remède à l'oubli

Choqué par les images apocalyptiques d'une Asie touchée par les tsunamis, le Haut-Saônois Jean-Marie Garnier a décidé de réagir, avec l'aide des habitants de Villeparois.



Jean-Marie Garnier, le premier président de l'association, entouré de ses collaborateurs. À gauche, de gauche à droite : Jean-Marie Garnier, Jean-Marie Garnier.

Un jour, à l'apogée de son existence, il se précipita vers les images apocalyptiques d'une Asie touchée par les tsunamis. Choqué par les images apocalyptiques d'une Asie touchée par les tsunamis, le Haut-Saônois Jean-Marie Garnier a décidé de réagir, avec l'aide des habitants de Villeparois.

Avec son dernier bureau, l'association VI-VA a définitivement mis fin à son activité et clôturé ses comptes.

Né au printemps 2005, à la suite de ce terrible raz de marée du 26 décembre 2004 qui fit de nombreuses victimes en Asie, cette petite association n'a pas démérité.

Sous la présidence de Jean-Marie GARNIER, elle a honoré son engagement, malgré l'oubli.

Aujourd'hui, l'association MAB (Madushika Association Bentota), relais de VI-VA au SRILANKA continue son action, mais a pris d'autres orientations qui ne sont plus les priorités de VI-VA. Toutes dispositions ont été prises pour que les familles qui avaient parrainé des

enfants, puissent continuer à aider leurs filleuls.

En 4 ans, l'association VI-VA a transmis à MAB 22 440,88 €. Cette argent a permis la reconstruction plusieurs maisons, d'un puits et d'aider au quotidien des familles extrêmement pauvre.

24 enfants ont reçu chaque année 120 €, partagés entre la famille, pour subvenir aux besoins immédiats, et un petit pécule conservé sur un livret de banque, qui constituera un plus à la majorité de l'enfant.

L'association, grâce aux manifestations qu'elle a organisées, a pu verser ces 120 €, tous les ans et à tous ses petits protégés, malgré la défaillance de quelques parrains et marraines.

N'oublions pas que Vi-Va a largement participé, pendant ces quatre ans à l'animation de notre village et tissé entre ses membres et de nombreux Villageois une amitié que nous ne sommes pas prêts d'oublier.

L'association VI-VA, vous remercie pour votre générosité, votre participation, remercie les parrains et marraines et leur souhaite de continuer cette belle tranche de vie.

